

Niederanven, le 15 octobre 2026

AVIS AU PUBLIC

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société **SOCIÉTÉ DE L'AÉROPORT DE LUXEMBOURG S.A.** (maître d'ouvrage), respectivement la société **GENUSS & HARMONIE GASTRONOMIE GmbH** (exploitant) ont introduit une demande d'autorisation d'un établissement classé de la classe 2 relative à l'exploitation d'un restaurant dénommé « *FINE DINING* » destiné à recevoir un maximum de 283 personnes au sein du bâtiment **SKYPARK BUSINESS CENTER** à Senningerberg, 1, Avenue de l'aéroport.

La demande et les plans sont déposés à la maison communale de Niederanven à partir du 15 octobre 2026 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés. Toute réclamation écrite doit parvenir au collège des bourgmestre et échevins jusqu'au 30 octobre 2026 inclus.

Le bourgmestre ou un délégué entendra tous les intéressés qui se présentent lundi, le 2 novembre 2026 entre 09.00 et 10.00 heures au service urbanisme à Oberanven, 18, rue d'Ernster, pour recevoir les réclamations orales.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

Fréd Ternes



le secrétaire,

Bob Scholtes